



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe

\*21037596\*

Déposé / Reçu le

17 MARS 2021

au greffe du tribunal de l'entreprise  
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0835 490 593

Nom

(en entier) : ENGIE Global Markets

(en abrégé) :

Forme légale : Société par action simplifiée de droit français

Adresse complète du siège : 1 Place Samuel de Champlain, 92400 COURBEVOIE, ayant sa  
succursale à 1000 Bruxelles, Boulevard Simon Bolivar 34**Objet de l'acte : démission - nomination**

Il résulte du procès-verbal du conseil d'administration du 16 décembre 2020 que le conseil a pris les décisions suivantes :

## 9. Mandats au sein de la Société

Nomination de nouveaux représentants légaux de la succursale belge de la Société.

Le Conseil d'Administration, connaissance prise de la démission de Monsieur Dominique Hubin de son mandat de représentant légal et dirigeant effectif et de la succursale belge de la Société,

décide de nommer en remplacement :

Monsieur Vincent Verbeke, et Monsieur Joeren Van Gerven, chacun en qualité individuelle de représentant légal et dirigeant effectif (au sens de la réglementation bancaire) de la succursale belge de la Société, immatriculée au Moniteur Belge sous le numéro 835 490 593 – sis 34 boulevard simon bolivar – 1000 Bruxelles.

Messieurs Verbeke et Van Gerven disposeront, à compter de leur nomination ce jour, de tous pouvoirs pour représenter et engager la succursale Belge envers les tiers et en justice, dans la limite de l'objet social de la Société et dans le cadre des activités de la succursale en Belgique. Il est précisé que chacun pouvant agir individuellement.

Messieurs Verbeke et Van Gerven ont fait savoir par avance qu'ils acceptaient les fonctions qui leur ont été confiées et qu'ils satisfaisaient à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Administrateurs présents ou représentés.

Pour extrait conforme.

(signé) Samuel WYNANT

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/03/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).